

# U<sup>2016</sup>NSS

## LIVRET JE SUIS JEUNE ARBITRE EN GOLF



**UNSS**  
UNION NATIONALE  
DU SPORT SCOLAIRE

# PROGRAMME 2016

**Actualisé en juin 2015**

On a tout à gagner à se faire confiance.



assureur militant



## PREAMBULE

Ce mémento permet à l'élève du collège ou du lycée d'officialier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

La circulaire du 18 août 2010 incite à valoriser le jeune arbitre par la remise d'un diplôme. Cette fonction contribue non seulement au développement de sa personne par les différentes responsabilités qu'il occupe, mais lui permet aussi d'acquérir des connaissances et des compétences valorisées au sein de l'UNSS.

La note de service n° 2014-073 du 28 mai 2014 ayant pour objet la mise en œuvre du décret n° 2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves stipule : « ...Ainsi au sein de chaque AS de collèges et de lycées, ils (les enseignants) contribuent à la construction du projet d'AS, partie intégrante du projet d'établissement, autour de deux axes principaux :

- La pratique d'activités physiques, sportives et artistiques .....dans le cadre de l'UNSS
- L'apprentissage des responsabilités avec l'exercice de la fonction de Jeunes Arbitres et la formation afférente, ainsi que la participation à la vie de l'AS et à l'organisation des activités de l'association, contribuant par la même à l'éducation de la citoyenneté... »

Ainsi, devenir jeune arbitre, c'est

- apprendre à faire des choix et s'y tenir,
- appréhender très vite une situation,
- mesurer les conséquences de ses actes.
- acquérir au cours de sa formation les connaissances et les compétences inhérentes aux différents rôles sociaux nécessaires aux exigences de l'activité (arbitre, juge, chronométreur, starter, table de marque...)
- devenir responsable.



## CONDITIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPTION FACULTATIVE AU BACCALAUREAT

### Rappel du cadre réglementaire du haut niveau du sport scolaire :

Dans le bulletin Arbitre spécial n°5 du 19 juillet 2012 « Évaluation de l'éducation physique et sportive aux baccalauréats de l'enseignement général et technologique - Liste nationale d'épreuves et référentiel national d'évaluation », il est précisé que « les jeunes arbitres certifiés au niveau national ou international... peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau, à savoir : la part réservée à la pratique sportive est automatiquement validée à 16 points, les 4 points restants sont attribués à l'occasion d'un entretien permettant d'attester de leurs connaissances scientifiques, techniques, réglementaires et de la réflexion du candidat sur sa pratique »

« Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires (UNSS, UGSEL) ».

Ce qui signifie que :

- L'évaluation rend compte des compétences acquises du jeune arbitre aux différents niveaux de certification (départemental, académique, national, international). Cela suppose la mise en place d'une cohérence et d'une progression dans la formation.
- Pour prétendre aux 16 points de l'enseignement facultatif ponctuel, le jeune doit avoir officié et obtenu sa certification durant sa « scolarité en classe de seconde ou première de lycée d'enseignement général et technologique » à l'occasion d'un championnat de France UNSS (*circulaire n° 2013-131 du 28-8-2013*).
- La validation d'un niveau national du jeune arbitre doit au minimum correspondre au niveau 5 de compétence exigé dans le cadre de l'enseignement facultatif au baccalauréat EPS.



## PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Jouer au golf c'est, sur un parcours délimité, aménagé ou non, frapper une balle immobile pour l'envoyer à l'aide d'un objet (club) dans une cible horizontale plus ou moins éloignée en réalisant le moins de coups possibles.

Cette balle doit être jouée là où elle repose sans rien modifier autour d'elle, chaque coup tenté est décompté, personne ne doit intervenir pendant le déplacement de la balle.

Toute intervention autre qu'avec un club sur la balle est soumise à l'application des règles de golf. Au nombre de 34, celles-ci régissent le golf en apportant des réponses communes aux situations variées aux quelles le golfeur peut se trouver confronté.

Mais, à la différence d'autres sports, la présence d'un arbitre n'est pas obligatoire lors du déroulement du jeu. Celui-ci repose sur l'honnêteté des joueurs et leur connaissance indispensable des règles. Ceci est le fondement de l'étiquette qui régit le comportement des joueurs sur le terrain, leur rapport aux autres et au parcours.



## SOMMAIRE

### LE JEUNE ARBITRE :

1. S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS
2. DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE
3. S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION
4. DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION
5. DOIT VERIFIER SES CONNAISSANCES
6. ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION
7. PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES



## 1. LE JEUNE OFFICIEL S'ENGAGE A RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS

Sans arbitre, juge, chronométrateur, starter, la rencontre ne peut exister. Ces rôles sont mis en exergue dans le bulletin officiel n°4 du 29 avril 2010 au travers de la compétence méthodologique et sociale n°2 visant à « respecter les règles de vie collectives et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner... »

➤ Le jeune arbitre doit :

- Connaître le règlement l'activité
  - Etre objectif et impartial
  - Permettre le déroulement de la rencontre dans le respect de l'équité sportive.
  - Connaître les différentes tâches liées à sa mission.
- Pour remplir sa mission, le jeune arbitre doit à chaque journée de formation ou de compétition disposer de l'ensemble des documents nécessaires (licence UNSS, règlement de l'activité) et du matériel nécessaire pour remplir sa fonction.
- Le jeune arbitre UNSS doit s'engager à respecter les termes du serment ci-dessous :

***« Au nom de tous les jeunes arbitres, je promets que nous remplirons nos fonctions en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité »***



## 2. LE JEUNE ARBITRE DOIT CONNAITRE LES REGLES DE L'ACTIVITE

- **LE TERRAIN ET SES DIMENSIONS** : Deux parcours différents en fonction du type de compétition : parcours type Pitch and Putt pour le championnat excellence, type parcours Drapeau pour le championnat Equipe Etablissement.
- **LA BALLE/L'ENGIN** : Balles différentes entre l'entraînement au practice et la compétition sur le parcours.
- **LES PRATIQUANTS** : Equipe mixte de 4 joueurs, scindée en deux doublettes.
- **L'EQUIPEMENT** : Se référer à l'étiquette.
- **LES ARBITRES** : Directeur de l'installation, organisateur local, juge arbitre, délégué technique, commission mixte, green keeper, comité d'épreuve, comité d'éthique.
- **SANCTIONS** : Se référer aux décisions données par le comité d'épreuve et le comité d'éthique.





### 3. LE JEUNE ARBITRE S'INVESTIT DANS LES DIFFERENTS ROLES LORS D'UNE MANIFESTATION

A - Arbitre / Juge / Organisateur : rôles à définir en fonction de la spécificité de l'activité

Avant : il révise le règlement de l'épreuve sur laquelle il officie. Il consulte le cahier des charges et la fiche sport de l'activité et aide à la mise en place de la manifestation.

- **Avant, il doit préparer : le terrain,  
le règlement (règles locales, règles spécifiques),  
le tableau arbitre,  
les documents de Jeu.**

Pendant : il fait et sait faire appliquer le règlement, contrôle, connaît la procédure d'intervention en cas d'infraction, vérifie et aide au bon déroulement des compétitions en assurant la ou les tâches qui lui ont été confiées, remplit une fiche incident en cas d'infraction.

- **Pendant, il doit : donner les départs,  
accompagner une partie,  
réguler le jeu,  
arbitrer selon la formule de la compétition.**

Après : Il restitue le matériel qui lui a été confié. Il range, aide à la remise en état du site. Il prend note des analyses et du bilan fait par le responsable des Jeunes Officiels. Il reçoit sa certification et pour cela, reste au protocole de remise des récompenses.

- **Après, il doit : vérifier et enregistrer les scores,  
remplir le tableau arbitre,  
préparer les tours suivants.**

## 4. LE JEUNE ARBITRE DOIT SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

### Niveau Départemental

- Pré requis : le jeune arbitre doit être investi au niveau de son district

ROLES	COMPETENCES (supervisées par un adulte)	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLES DE CERTIFICATION
JEUNE ARBITRE	1. APPLICATION DES REGLES	Connaît l'essentiel des règles.	Arbitrage au cours d'une rencontre et /ou d'un stage de formation départementale
	2. PERTINENCE DES DECISIONS	Explique clairement la décision prise.	
	3. EFFICACITE PAR UNE AUTORITE AFFIRMEE (sait se faire respecter)	Fait respecter l'ordre de jeu et le rythme de jeu.	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau départemental et la mention de ce niveau sur sa licence et la remise d'un diplôme par le service départemental

## Niveau Académique

- Pré requis : Le jeune arbitre doit :
  - être investi au niveau de son département.
  - justifier de l'acquisition de son niveau départemental

ROLES	COMPETENCES (en autonomie)	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
JUGE- ARBITRE	1 APPLICATION DES REGLES	Sait résoudre les cas courants.	Arbitrage au cours d'une rencontre et /ou d'un stage de formation académique
AUTRES	2. PERTINENCE DES DECISIONS	Explique clairement la décision prise à l'arbitre ou au comité d'organisation.	
	3. EFFICACITE PAR UNE AUTORITE AFFIRMEE	Score conforme, bilan complet, aide efficace, interventions justifiées.	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau académique et la mention de ce niveau sur sa licence et la remise d'un diplôme par le service régional



## Niveau National

- Pré requis : le jeune arbitre doit :
  - être investi au niveau de son académie.
  - justifier de l'acquisition de son niveau académique
  - participer au protocole d'évaluation initiale (théorique et si possible pratique) mis en place lors du championnat de France par les membres de la CMN.


ROLES	COMPETENCES	ACQUISITIONS ATTENDUES	PROTOCOLE DE CERTIFICATION
JUGE-ARBITRE	1. APPLICATION DES REGLES	Maîtrise les règles	<b>Officier sur le championnat de France</b>
AUTRES	2. PERTINENCE DES DECISIONS	Rapidité et justifications des décisions	
	3. EFFICACITE PAR UNE AUTORITE AFFIRMEE	Capacité à expliquer au comité d'organisation et aux JO le fonctionnement de l'épreuve	

Répondre au protocole de certification permet :

- L'acquisition du niveau national et la mention de son niveau sur sa licence et la remise d'un diplôme (ou attestation pour les lycées) lors du protocole du championnat de France.



## EVALUATION ET HARMONISATION DES CERTIFICATIONS

Compétences attendues à tous les niveaux Jeune Arbitre Juge-Arbitre: APSA		PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE			
	Synthétiser la compétence (mobilisation de connaissances, de capacités et d'attitudes) pour chacun des rôles existants	<b>L'évaluation se déroulera en deux parties :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Théorique</b> : QCM voire vidéos</li> <li>- <b>Pratique</b> : mise en situation lors d'un Championnat de France, déterminer les différents rôles que le candidat doit assumer</li> </ul>			
Points à effectuer	Élément à évaluer	Exigences minimales requises niveau 1/2 : <b>Niveau départemental</b>  10/20	Exigences minimales requises niveau 3/4 : <b>Niveau académique</b>  12/20	Exigences minimales requises niveau 5 <sup>(1)</sup> : <b>Niveau national</b> (lycées : option facultative EPS) 14/20	
14/20	Indicateur du rôle 1 <sup>(2)</sup>	<b>3,5 à 7 pts</b>	<b>4 à 7 pts</b>	<b>5 à 7 pts</b>	
<b>Partie pratique (Coefficient 2)</b>	Rôle assumé		Arbitre intermittent, erreurs corrigées immédiatement, intervention parfois confuse	Arbitre engagé, réactif, parfois hésitant mais correct, intervention avec opportunité	Arbitre ressource, complet, décisif, garant de l'organisation et de la sécurité, intervention avec opportunité et autorité
	Jugement argumenté, fiable		Jugement qui n'éclaire pas, partiel, sommaire, sans argument, sans justification, vague	Jugement global, réaliste mais pas justifié	Jugement explicatif, précis, bien expliqué justifié, adapté
	Sécurité maîtrisée, respectée et assurée		Aide approximative	Aide juste, partielle	Aide constructive
	Rôle assumé		Accepte de tenir tous les rôles mais ne les remplit pas correctement	Peut tenir la plupart des rôles mais hésite dans les décisions ou est en difficulté dans des situations inhabituelles	Peut assumer pleinement tous les rôles nécessaires au bon déroulement de la rencontre, en montrant l'autorité nécessaire
	Indicateur du rôle 2 <sup>(2)</sup>	<b>3,5 à 7 pts</b>	<b>4 à 7 pts</b>	<b>5 à 7 pts</b>	

<b>06/20</b>		<b>3 à 6 pts</b>	<b>4 à 6 pts</b>	<b>4 à 6 pts</b>
<b>Partie théorique (Coefficient 1)</b>		<i>Satisfaisant à Excellent</i>	<i>Très bien à Excellent</i>	<i>Très bien à Excellent</i>

*(1) Un Jeune Arbitre Juge-Arbitre acquiert le niveau 5 (NATIONAL) de la compétence à partir d'une moyenne de 14/20.*

*(2) Possibilité de modifier le nombre de rôles et d'ajuster la répartition des points en conséquence (cf livrets Jeunes Arbitres). Les propositions des contenus sont à titre d'exemple et s'ajustent en fonction des activités.*

## 5. LE JEUNE ARBITRE DOIT VÉRIFIER SES CONNAISSANCES

A chaque niveau de formation, une épreuve de vérification des acquis (QCM, support vidéo, épreuve pratique...) donnera lieu à l'attribution du niveau de certification correspondant et d'un retour d'évaluation auprès du Jeune Arbitre (oral ou écrit).

De la même façon, une évaluation initiale de chaque jeune arbitre sera faite au Championnat de France pour distribuer les rôles et favoriser le bon déroulement de la compétition. La certification portera sur sa prestation tout au long de la compétition.

Officier en tant que Juge-Arbitre sur un Championnat de France n'engendre pas systématiquement une certification nationale.

Un collégien déjà certifié au niveau national doit officier à l'occasion d'un Championnat de France durant son cursus lycée s'il veut pouvoir valider les seize points dans le cadre de l'enseignement facultatif ponctuel du baccalauréat EPS.



## 6. LE JEUNE ARBITRE ASSURE LE SUIVI DE SA FORMATION – PASSERELLES FEDERALES

Dès que possible l'UNSS proposera à tout jeune officiel certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

Dès que possible l'UNSS proposera à tout Jeune Arbitre certifié de pouvoir gérer son suivi de formation sur le serveur OPUSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)

Passerelles entre l'UNSS et la FFG :

**Une réflexion est engagée entre la FFGolf et l'U.N.S.S pour mettre en place les passerelles.**

## 7. LE JEUNE ARBITRE PEUT PARFAIRE SA FORMATION EN CONSULTANT DES DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Consulter :

**le site UNSS : [www.unss.org](http://www.unss.org)**

Règlement et Livret « **Je suis Jeune arbitre en Golf** »

et

**le site fédéral ffgolf : [www.ffgolf.org](http://www.ffgolf.org)**

*FEDERATION FRANCAISE de GOLF*  
68 rue Anatole France – 92309 Levallois Perret cedex  
**Tél: 01 41 49 77 00**